
SOLESIO Vie

Posté par THEVENIN Grazia - 07-03-2010 à 11:11

Bonjour, j'ai souscrit à un placement Solesio Vie à la poste il y a maintenant 6 ans pour un montant net investi de 3.377 € (j'avais opté pour un profil de versement Topaze : Solésio Vie Euros et Toni Actions 100). Ceci pour me constituer un plan épargne retraite. Actuellement le capital s'élève à 6900 €. J'ai quelques doutes de l'efficacité de ce type de placement ...que pouvez-vous me suggérer afin de ne pas avoir de surprises le jour où ce capital devra m'aider à percevoir un revenu alors que ma retraite ne sera pas importante ?
Merci de votre aide.

=====

Re:SOLESIO Vie

Posté par Question_Epargne - 12-03-2010 à 13:14

Bonjour,

Solesio Vie est un contrat d'assurance-vie très simple, il y a seulement deux fonds proposés : un fond action et un fond euro. Celui-ci permet de se constituer une épargne en ne s'occupant de rien ou presque. Une gestion dynamique est mise en place pour sécuriser les plus-values.

Le problème de ce contrat est le montant important des frais sur versement fixé à 3.5 %, à moins que vous ayez négocié des frais moins importants avec votre banquier.

En conclusion, il y a mieux et il y a pire. Il existe de nombreux contrats sans frais d'entrée avec un rendement du fonds en euros supérieur mais nous conseillons de s'y connaître un peu car il faut mettre la main à la pâte...à moins de tout placer sur le fonds en euros pour lequel le capital est garanti. Il existe aussi d'autres contrats à capital garanti, il ne faut pas hésiter à faire jouer la concurrence...

Vous pouvez trouver une liste non-exhaustive des contrats d'assurance-vie sans frais d'entrée sur notre site <http://www.question-epargne.fr/comparatifassurancevie.html>

N'hésitez pas à aller sur les sites de ces différents organismes pour avoir des informations supplémentaires.

Question_Epargne

=====